

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

(CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES)
COUR SUPÉRIEURE

N° : 200-06-000258-239

CARL LATULIPPE

Demandeur

c.

LIGUE CANADIENNE DE HOCKEY

- et -

**LIGUE DE HOCKEY JUNIOR MAJEUR DU
QUÉBEC INC.**

- et -

**LES SAGUENÉENS JUNIOR MAJEUR DE
CHICOUTIMI**

- et -

**CLUB DE HOCKEY LES REMPARTS DE
QUÉBEC (2014) INC.**

- et -

**CLUB DE HOCKEY JUNIOR MAJEUR DE
BAIE-COMEAU INC.**

- et -

**LE CLUB DE HOCKEY L'OCÉANIC DE
RIMOUSKI INC.**

- et -

**LES TIGRES DE VICTORIAVILLE (1991)
INC.**

- et -

**CLUB DE HOCKEY SHAWINIGAN INC.,
également connu sous le nom de
CATARACTES DE SHAWINIGAN**

- et -

**7759983 CANADA INC., également connu
sous le nom de CLUB DE HOCKEY LE
PHOENIX DE SHERBROOKE**

- et -

**CLUB DE HOCKEY DRUMMOND INC.,
également connu sous le nom de LES
VOLTIGEURS DE DRUMMONDVILLE**

- et -

LE CLUB DE HOCKEY JUNIOR ARMADA INC., également connu sous le nom de L'ARMADA DE BLAINVILLE-BOISBRIAND

- et -

LES OLYMPIQUES DE GATINEAU INC.

- et -

LES FOREURS DE VAL D'OR (2012) INC.

- et -

LES HUSKIES DE ROUYN-NORANDA INC.

- et -

LE TITAN ACADIE BATHURST (2013) INC.

- et -

CLUB DE HOCKEY LES WILDCATS DE MONCTON LIMITÉE

- et -

SAINT JOHN MAJOR JUNIOR HOCKEY CLUB LIMITED, également connue sous le nom de SEA DOGS DE SAINT JOHN

- et -

CAPE BRETON MAJOR JUNIOR HOCKEY CLUB LIMITED PARTNERSHIP, également connu sous le nom de CAPE BRETON EAGLES HOCKEY CLUB

- et -

HALIFAX MOOSEHEADS HOCKEY CLUB INC.

- et -

8515182 CANADA INC., également connu sous le nom de ISLANDERS DE CHARLOTTETOWN

Défendeurs

R É P O N S E
(Article 147 C.p.c.)

EN RÉPONSE À LA DEMANDE POUR AUTORISATION D'INTENTER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR OBTENTION DU STATUT DE REPRÉSENTANT, LES DÉFENDEURS, INDIQUENT CE QUI SUIT :

1. Ils sont dûment représentés par **Me Myriam Brix** et **Me Laurence Bich-Carrière**, dont les coordonnées sont les suivantes :

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L.

1, Place Ville Marie, bureau 4000
Montréal (Québec) H3B 4M4

Téléphone : 514 878-5449 (Me Myriam Brix)

Téléphone : 514 877-2937 (Me Laurence Bich-Carrière)

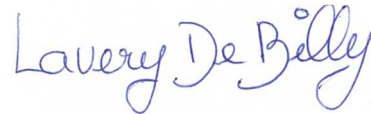
Télécopieur : 514 871-8977

Courriels : mbrix@lavery.ca -et- LBichCarriere@lavery.ca

Notifications par courriel : notifications-mtl@lavery.ca

2. Les défendeurs ont l'intention de contester la Demande pour autorisation d'intenter une action collective et pour obtention du statut de représentant.
3. Les défendeurs se réservent tous leurs droits.

Montréal, le 26 juin 2023



LAVERY DE BILLY, S.E.N.C.R.L.
Avocats des défendeurs

N° : 200-06-000258-239

(CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES)

COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE QUÉBEC

CARL LATULIPPE

Demandeur

c.

LIGUE CANADIENNE DE HOCKEY ET AL.

Défendeurs

ORIGINAL

BL 1332

Me Myriam Brix

N/D : 125120-00001

Me Laurence Bich-Carrière

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L.

BUREAU 4000, 1, PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4M4
TÉLÉPHONE : 514 871-1522 TÉLÉCOPIEUR : 514 871-8977

NOTIFICATIONS PAR COURRIEL: NOTIFICATIONS-MTL@LAVERY.CA
lavery.ca

The logo for Lavery, featuring a green horizontal line to the left of the word "Lavery" in a bold, sans-serif font.

Ladouceur Jean-René

De: Ladouceur Jean-René
Envoyé: 26 juin 2023 11:47
À: dstolow@kklex.com; rkugler@kklex.com; cgiroux@kklex.com
Cc: Notifications - Lavery; Bixi Myriam; Bich-Carrière Laurence
Objet: Notification par courriel - article 134 C.p.c./ Carl Latulippe c. Ligue Canadienne de Hockey et al. (C.S.Q. 200-06-000258-239)
Pièces jointes: Réponse_20266314_1.pdf

Suivi:	Destinataire	Réception
	dstolow@kklex.com	
	rkugler@kklex.com	
	cgiroux@kklex.com	
	Notifications - Lavery	Remis: 2023-06-26 11:48
	Bixi Myriam	Remis: 2023-06-26 11:48
	Bich-Carrière Laurence	Remis: 2023-06-26 11:48
	Vézina Sébastien	Remis: 2023-06-26 11:48

Bordereau d'envoi

(article 134 C.p.c.)

Date, heure et minutes de l'envoi :

Montréal, le 26 juin 2023, à l'heure et aux minutes apparaissant au présent courriel

Expéditeur :

Nom : Me Myriam Bixi et Me Laurence Bich-Carrière
Cabinet : Lavery, de Billy, s.e.n.c.r.l.
Adresse : 1, Place Ville Marie, bureau 4000
Montréal (Québec) H3B 4M4
Téléphone : 514 878-5449 (Me Myriam Bixi) 514 877-2937 (Me Laurence Bich-Carrière)
Courriel : mbixi@lavery.ca -et- LBichCarriere@lavery.ca
Notre référence : 125120-00001
Notifications : notifications@lavery.ca

Destinataire(s) :

Nom : Me David Stolow / Me Robert Kugler / Me Claudia Giroux
Cabinet : Kugler Kandestin
Adresse : 1, Place Ville Marie, bureau 1170
Montréal (Québec) H3B 2A7
Téléphone : (514) 360-8867 (Me David Stolow) / (514) 360-8882 (Me Robert Kugler) / (514)-360-3632 (Me Claudia Giroux)
Courriel : dstolow@kklex.com / rkugler@kklex.com / cgiroux@kklex.com
Votre référence : 7269-001
Notifications :

IDENTIFICATION DU DOSSIER ET NATURE DU DOCUMENT TRANSMIS :

Numéro de dossier : 200-06-000258-239
Parties : Carl Latulippe c. Ligue Canadienne de Hockey et al.
Nature du document : Réponse

IDENTIFICATION DU FICHIER TRANSMIS :

Nom du fichier : Réponse
Nombre de pages : 4 pages

ENVOI CONFIDENTIEL :

[] Le document notifié au moyen des présentes comporte des éléments confidentiels. Il est protégé par un mot de passe qui vous sera communiqué via un courriel séparé.

Jean-René Ladouceur

Adjoint juridique - Adjoint de Myriam Brix, de Eugène Czolij et de Nicolas Gagnon /
Legal Assistant - Assistant of Myriam Brix, Eugène Czolij and Nicolas Gagnon

T 514 878-5488
JRLadouceur@lavery.ca



Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.



Avis de confidentialité

Ce courriel et ses pièces jointes sont privilégiés et confidentiels et pourraient être sujets à des droits d'auteur. Ils sont réservés à l'usage exclusif de leur destinataire. La transmission par erreur de ce courriel ou d'une pièce jointe ne constitue pas une renonciation au caractère confidentiel de son contenu. Il est strictement interdit de l'utiliser, de le communiquer, de le reproduire ou de le conserver, en tout ou en partie, sans mon autorisation. Si vous avez reçu ce courriel ou une pièce jointe par erreur, veuillez en supprimer sans délai toutes les copies et m'en aviser.

Confidentiality notice

This email and its attachments are privileged, confidential and may be subject to intellectual property rights. They are for the sole use of the addressee. The disclosure by mistake of this email or an attachment to anyone other than the intended addressee does not constitute a waiver of confidentiality in regard to its content. It is strictly prohibited to use, disclose, copy or keep the content thereof, in whole or in part, without my authorization. If you received this email or an attachment by mistake, please delete all copies immediately and notify me.